

# FORMATION LA NON DISCRIMINATION AU RECRUTEMENT <sup>2LCD</sup>

La loi "Egalité & citoyenneté", impose de garantir des processus de recrutement qui ne laissent aucune place à la discrimination.

Elle prévoit notamment une formation obligatoire des personnes qui participent aux recrutements.

## Objectifs

Maîtriser le cadre législatif sur l'égalité et citoyenneté pour les recruteurs dans les entreprises de plus de 300 salariés et les cabinets de recrutement.

### Public Visé

Chargés de recrutement, professionnels des RH, toute personne amenée à participer à des recrutements.

### Durée

**7.00** Heures en présentiel en présentiel  
**1** Jour

### Pré Requis

Aucun.

## Parcours pédagogique

### INTRODUCTION

Quelques enquêtes en France

- Les enjeux de la nouvelle réglementation
- Les nouvelles obligations
- La non-discrimination au sein de la diversité et de la RSE
- Le rôle des RH

### RECRUTER SANS DISCRIMINER

- Définir la discrimination
- Définir les termes
- Que dit la loi ?
- Les risques pour le collaborateur, pour l'employeur

### LA NON-DISCRIMINATION ET L'IMPACT POUR LES PARTENAIRES RH

La discrimination directe et indirecte

### LA NON-DISCRIMINATION DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

- Les analyses du besoin
- Une annonce non discriminante
- Utilisation des réseaux sociaux pour le recrutement et la non-discrimination
- Les questions à poser ou à ne pas poser lors de l'entretien

### ADOPTER UNE COMMUNICATION NON DISCRIMINANTE

### PISTES DE REFLEXION ET PLAN D'ACTIONS

- Agir sur : la communication, le processus...

## Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre légal et réglementaire lié à la discrimination

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

- Identifier les risques de discrimination dans les processus RH de l'entreprise
- Réfléchir sur un plan d'actions permettant de limiter les risques de dérive

### **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Présentation du cadre légal et réglementaire
- Analyse des pratiques existantes
- Examen de cas concrets apportés par les participants
- Evaluation des connaissances de chaque participant
- Support de formation remis à chacun

### **Qualification Intervenant(e)s**

Formateur spécialisé dans les Ressources Humaines

### **Méthodes et modalités d'évaluation**

Evaluation des connaissances des stagiaires par un tour de table et/ou un QCM.

### **Modalités d'Accessibilité**

Accès PMR